

Editorial

Voilà près de 25 ans (la première circulaire ministérielle date du 20 décembre 1984) que les pouvoirs publics ont mis en place les premiers «**dispositifs d'urgence** pour les personnes en situation de pauvreté et de précarité aidant les familles à faire face à leurs dépenses de gaz et d'électricité». Très tôt également (loi du 29 juillet 1992), les collectivités étaient incitées à mettre en œuvre «des **actions préventives** ou éducatives en matière de maîtrise de l'énergie».

Force est de constater cependant que ces mesures préventives ont été peu mises en œuvre et réduites le plus souvent à des actions de sensibilisation, voire quelque fois de formation. Les dispositifs incitant aux **travaux d'amélioration énergétique des logements des familles à revenus modestes** sont encore en nombre réduit et les collectivités territoriales (conseils généraux, communes ou structures intercommu-nales) ayant mis en place de tels dispositifs apparaissent encore comme des pionnières.

Aujourd'hui, l'attente n'est plus de mise. L'augmentation du coût des énergies, l'urgence liée au changement climatique et le constat que le parc de logements existants est de ce point de vue d'une qualité trop souvent mauvaise, voire médiocre, sont autant d'éléments qui doivent inciter tous les acteurs à faire de la lutte contre la précarité énergétique une cause nationale. Le Grenelle de l'environnement en a fait un de ses objectifs et le Grenelle de l'insertion a mis le développement durable au centre de ses préoccupations.

Le Réseau RAPPEL mis en place début 2007 entend s'inscrire dans cette dynamique. Il souhaite mieux faire connaître les expériences menées par les collectivités et les associations partout en France. Il entend également faciliter le dialogue entre les professionnels du domaine social, du domaine du logement et ceux spécialisés dans la maîtrise de l'énergie, chacun dans son domaine travaillant trop souvent de manière isolée. Des nouvelles équipes se sont également mises en place dans les conseils généraux et dans les communes, c'est également à elles de lancer de nouvelles initiatives pour que tous ensemble nous luttons contre la précarité énergétique.

Didier Chérel
ADEME

Coordinateur Précarité énergétique

Le réseau RAPPEL

Le réseau RAPPEL créé en 2007 regroupe plus de 120 structures rassemblant des professionnels des trois secteurs concernés par la précarité énergétique: l'action sociale, le logement et l'énergie. Le but du réseau est d'apporter une solution préventive et curative à la précarité énergétique.

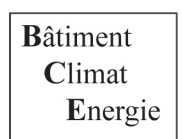
Ce phénomène est encore peu étudié en France et en Europe. On peut le définir comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. Les principales causes sont les faibles revenus des ménages, couplés à une mauvaise qualité thermique du logement. Les conséquences sont nombreuses : endettement, problèmes de santé, exclusion sociale, stratégies de privation, dégradation du logement, etc.

La réponse actuelle des pouvoirs publics repose sur le traitement social de l'impayé énergétique, via le Fonds de Solidarité Logement. Cette solution est insuffisante face aux augmentations des prix de l'énergie et ne règle pas l'origine des problèmes. Le réseau RAPPEL promeut des mesures d'amélioration durable pour les logements.

Le réseau RAPPEL met en place des outils pour permettre aux professionnels de l'action sociale, du logement et le l'énergie de partager leurs expériences et de coordonner leurs actions de lutte contre la précarité énergétique :

- un bulletin d'information aux institutions concernées par la lutte contre ce phénomène ;
- un site internet où sont regroupés et partagés des documents, des études, des expériences locales, etc. ;
- une lettre d'information électronique dont l'abonnement, gratuit, se fait sur le site internet...

Membres fondateurs



Animateurs :

BCE :
Franck Dimitropoulos
b-c-e@orange.fr,
Tél. 05 61 69 80 49

CLER :
Emilie Salesse Gauthier
emilie.salessegauthier@cler.org
Tél. 01 55 86 80 00

Actions de sensibilisation

Le traitement de la pauvreté énergétique n'est pas une affaire simple, les trois principales causes, la pauvreté, le mauvais état thermique des logements et les défauts comportementaux, n'ont pas de réponse unique ni radicale.

L'actualité aidant, le conseil en maîtrise de l'énergie se banalise, il reste toutefois délicat dans le domaine de la précarité. Doit-il prendre une forme particulière pour un public démuné au risque de créer un sentiment de discrimination? Les outils classiques sont-ils adaptés? Le débat n'est pas tranché mais mérite d'être posé.

Toujours est-il que par certains aspects le public concerné présente parfois des particularités dont il faut tenir compte.

En premier lieu, le manque de réflexe pour la recherche de l'information par des familles vivant des situations tellement préoccupantes par ailleurs; ensuite les limites financières qui empêchent les

investissements même si un «retour sur investissement» est possible; parfois, une mauvaise compréhension de la langue française ou tout simplement la confusion face au déferlement d'informations publicitaires ou techniques –éventuellement contradictoires– qui rendent les messages inaudibles.

Les actions de sensibilisation, que se soient des animations, des plaquettes ou des guides doivent donc être «portées» vers leurs destinataires, mieux encore, il faut expliquer, démontrer et parfois financer les solutions.

Ces actions visent à améliorer les comportements, mettre en garde contre les mauvaises solutions et conseiller sur les petits équipements ou travaux permettant une meilleure efficacité énergétique.

Il faut aussi tenir compte que très généralement les familles concernées, de par leur situation, sont déjà très économes

et s'imposent des restrictions qu'il peut être difficile de pousser plus loin. Par contre ces restrictions conduisent aussi à des situations de mise en danger (bricolage, aération,...) ou attentent à la santé (poêle à pétrole ou à gaz sans évacuation,...), les outils de communication doivent à la fois proposer des solutions d'économies et convaincre que certaines sont inefficaces et dangereuses.

Un certain nombre d'actions de communication sont menées en France par des structures associatives ou institutionnelles: plaquettes, guides ou expositions sont issues de concertations entre des intervenants sociaux et des opérateurs techniques, outre les deux opérations exemplaires présentées ici, vous trouverez d'autres exemples sur le site du RAPPEL www.precarite-energie.org

Sensibilisation eau et énergie à Toulouse

En 2006, l'ARPE Midi Pyrénées, en partenariat avec l'OPAC de Toulouse, a initié une action pilote au bénéfice des occupants de logements sociaux afin d'apporter des réponses concrètes à 2 types d'enjeux:

- permettre à des personnes disposant de revenus faibles de réaliser des économies en maîtrisant leur consommation d'énergie et d'eau;
- réduire l'impact environnemental lié à l'usage d'un logement.

Cette action s'est déroulée en 2 temps:

1- Formation du personnel de terrain de l'OPAC

Cette formation a concerné une quarantaine d'agents ainsi que quelques gestionnaires de syndicats de copropriété intéressés par la démarche.

Ces agents peuvent aujourd'hui s'appuyer sur divers tableaux de calcul des consommations pour sensibiliser les locataires et leur expliquer les divers postes de consommation.

2- Sensibilisation des locataires de l'OPAC

L'OPAC gère environ 1000 logements répartis en une cinquantaine de bâtiments sur le secteur de la Faourette.

Afin de sensibiliser les occupants, 2 types de documents ont été réalisés:

- un dépliant format 15 X 21 cm, tiré à 2000 exemplaires, diffusé à l'ensemble des familles, lors des réunions dites «de cage d'escalier».

Les 5 problématiques fortes soulignées par l'OPAC y ont été intégrées: l'eau, l'éclairage, l'électroménager, le chauffage individuel et la ventilation des logements source de nombreux problèmes de surconsommation et d'insalubrité. Les messages sont simples et accompagnés d'illustrations pour faciliter leur compréhension par le plus grand nombre.

L'accent est volontairement mis sur les économies financières que permettent les «bonnes attitudes», comparées aux mauvaises habitudes.

- un poster format 40 x 60 cm, affiché dans les halls d'immeuble, les locaux de l'OPAC mais aussi tous les lieux d'accueil du public (associations, centres médicaux, écoles...).

Cette diffusion s'est doublée de quelques animations, par exemple lors d'un déjeuner-débat dans une association du quartier ou auprès des élèves de plusieurs classes du collège.

Des économies concrètes:

En 2007, dans le cadre d'une action visant à une utilisation rationnelle de l'eau, un parc de 50 logements de ce même secteur a été équipé de systèmes hydro économes (mousseurs et douchettes) afin de mesurer *in situ* les économies effectives.

Après plusieurs mois d'expérimentation, on relève les données suivantes:

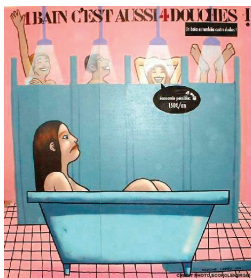


- économie moyenne par ménage (non compris les économies d'énergie liées à l'eau chaude): 17 %;
- 77 % des familles ont réalisé des économies d'eau, dont 30 % ont réalisé des économies supérieures à 50 € et 16 % des économies supérieures à 100 € (sur la base d'une année entière);
- temps moyen de retour sur investissement (sur la base du prix public des équipements, hors achat groupé): 1 an.

Jean Louis Fabry
www.arpe-mip.com

L'exposition interactive : un outil qui communique directement avec le public

Depuis 3 ans, l'association Ecopolenergie s'est spécialisée dans l'intervention sur les économies d'eau et d'énergie en direction des publics à faibles ressources économiques. Elle a ainsi mis en place différentes actions de communication dans les quartiers nord de Marseille, où l'association a accompagné un bailleur dans sa volonté d'améliorer l'information sur l'énergie en direction des ménages. Elle a donc participé à la création de plaquettes et de panneaux d'information, mais son action de communication la plus célèbre est sans aucun doute l'exposition interactive sur les économies d'eau et d'énergie qui prenait place in situ, en plein milieu du quartier et de ses habitants.



L'exposition interactive se présente sous la forme d'un appartement témoin avec ses différentes pièces : cuisine, salon, salle de bain et chambre. Le visiteur chemine à l'intérieur en découvrant par l'observation et la manipulation les différents gestes et équipements permettant d'optimiser ses consommations d'eau et d'énergie dans son logement. Les approches visuelles, auditives, ludiques et interactives ont été privilégiées et les messages ont été traduits dans différentes langues étrangères. Une bulle affiche les économies financières, une fiche consigne indique les observations et manipulations à réaliser pour découvrir les éco-gestes, on y trouve également de nombreux conseils.

Cette exposition a été réalisée suite à un diagnostic de terrain (enquête par questionnaires, recueil de témoignages, visites à domicile, entretiens auprès d'acteurs locaux) afin de s'adapter au mieux aux spécificités du territoire et du public cible. Le diagnostic a ainsi permis de définir les thèmes à aborder (en fonction du mode et du niveau d'équipement des ménages, de leur niveau de connaissance, de leurs modes de vie), les modes de communication appropriés (en fonction de la maîtrise de la langue, du rapport à l'écrit) ainsi que de commencer à mobiliser habitants et acteurs locaux.

D'autre part, un film de sensibilisation «Echos d'Economies» qui relate les paroles des habitants sur leurs gestes au quotidien, a été réalisé et diffusé dans l'exposition ; des photos des visiteurs sont affichées sur un panneau avec les dessins des enfants des écoles proches, chacun peut s'approprier et participer à sa manière à l'évolution de l'outil. La formation de relais, l'accompagnement au montage d'actions et l'intervention dans les structures du quartier ont favorisé l'ancrage du projet dans les dynamiques locales.

En fin de visite, un «bulletin d'engagement» est remis aux visiteurs pour leur proposer de s'engager à modifier certains de leurs comportements. Court et simple à remplir, ce bulletin est à la fois un outil d'implication et d'évaluation : un échantillon de visiteurs est par la suite enquêté afin d'évaluer le passage à l'acte.

Depuis sa réalisation, cette exposition a connu un vif succès (environ 500 visiteurs en 1 an) et est reconnu par les acteurs éducatifs et sociaux comme un outil pertinent de sensibilisation sur des thématiques transversales (prévention du surendettement, amélioration de la qualité de vie, levier de lien social, respect de l'environnement). Les dynamiques partenariales mises en œuvre pour élaborer cet outil, ont favorisé la cohérence de l'outil avec les spécificités du territoire et du public.



Les partenaires du projet étaient nombreux : les partenaires financiers sont la Région PACA, ADEME, Conseil général 13, GIP Politique de la ville de Marseille, Agence de l'eau RMC, EDF, Société Logirem et sa fondation et les partenaires techniques du projet : le GERES, le CPIFP le Loubatas, Anamorphose et Sandrine Vincent (sociologue).

Cet outil reste malgré tout complexe à gérer en termes de coordination et d'animation. La mobilisation des publics demande d'importants moyens humains et s'inscrit nécessairement dans la durée si l'on vise un changement social pérenne. L'association Ecopolenergie est en train d'étudier les conditions de reproduction de cette exposition pour qu'elle soit mobile et puisse être diffusée plus largement sur le territoire français.

Pour plus d'information :
Claire Bally
www.ecopolenergie.com

Warm Front et Warm Zone : des innovations anglaises

Le Warm Front est un important programme d'amélioration du bâti financé par le gouvernement du Royaume-Uni. Ce programme, disponible uniquement en Angleterre, vise à lutter contre la pauvreté énergétique chez les propriétaires privés et dans le secteur locatif en allouant une subvention dont la valeur varie de £ 2700 jusqu'à £ 4000 par famille selon les travaux à effectuer (isolation, installation de nouveaux systèmes de chauffage, calfeutrage, appareils économes, conseils sur la maîtrise de l'énergie).

Le gouvernement espère ainsi atteindre son objectif ambitieux d'enrayer la précarité énergétique chez les ménages vulnérables (personnes âgées, les familles avec de jeunes enfants, les malades de longue durée ou handicapés) en 2010 et pour l'ensemble des ménages en 2016 (un ménage est considéré en précarité énergétique lorsqu'il doit dépenser plus de 10% de son revenu pour chauffer son logement à un niveau de chaleur adéquat).

Afin de faciliter le repérage des ménages qui pourraient bénéficier d'aide (en particulier les groupes vulnérables et les ménages en précarité énergétique), des Warm Zones ont été mises en place. D'abord à l'échelle expérimentale, on en compte aujourd'hui une quinzaine.

Ces «zones chaudes» ont pour objectif d'offrir un accompagnement aux ménages dans leur démarche d'amélioration de leur logement et ceci au meilleur rapport coût-efficacité. Les équipes de la Warm Zone procèdent quartier par quartier à une sensibilisation des ménages, puis ils évaluent l'éligibilité du ménage au programme Warm Front via un questionnaire. Si le ménage n'est pas éligible, il se voit proposer des mesures peu coûteuses pour améliorer son logement et des tarifs préférentiels pour certaines rénovations. Le ménage éligible au programme gouvernemental Warm Front bénéficiera d'un diagnostic sur

la qualité thermique des logements avant d'entrer dans la phase travaux – isolation thermique, chauffage, calfeutrage – enfin, dernière étape, la prestation de conseils sur l'efficacité énergétique dispensée à tous les ménages.

Les Warm Zone sont généralement financées par des partenariats entre les administrations locales, les agences de l'Union Européenne, les compagnies d'énergie et des associations caritatives et elles sont largement plébiscitées par tous les acteurs qui souhaitent élargir les bienfaits de ces zones à l'ensemble du territoire.

Comment passer de l'urgence à la prévention ?

Les fonds sociaux d'aide aux travaux

Pour créer et faire vivre un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie, l'ADEME propose, en 200 pages, les plans, les outils, et le mode d'emploi. Informations sur :

www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=1&cid=96&m=3&catid=20199

Vous trouverez à la même adresse un document présentant la problématique de la précarité énergétique, ses enjeux et les approches possibles pour les résoudre.



Pour en savoir plus sur le web

La précarité énergétique n'envahit pas encore les moteurs de recherche sur internet, mais quelques sites consacrent un peu d'espace au sujet, en général avec des ressources très concrètes :

> Le site de l'ADEME publie des études et divers documents, vous y trouverez également le calendrier des formations organisées par l'ADEME ainsi que la liste des formateurs référencés.

www2.ademe.fr rubrique «Domaines d'intervention», puis «Bâtiment» et enfin «Précarité énergétique»

> Le site du réseau RAPPEL présente les objectifs du réseau et tente de compiler le maximum d'information sur la précarité énergétique. Vous y trouverez notamment de nombreux documents de communication.

www.precarite-energie.org/

> Le site d'ECOPOLENERGIE offre une rubrique «Énergie et précarité» conduisant aux actes d'une journée d'échange en région PACA, et 3 films sur la précarité énergétique.

www.ecopolenergie.com/

> Le site du programme EPEE nous rappelle que la question de la précarité énergétique se pose dans toute l'Europe, le site publie les études et les comparaisons réalisées dans divers pays. Essentiellement en Anglais.

www.precarite-energetique.org/



Focus Précarité énergétique N°1
Bulletin d'information
du Réseau RAPPEL

Comité de rédaction :
E. Salesse Gauthier,
F. Dimitropoulos

Ont participé à ce numéro :
D. Chérel, C. Bally et J.-L. Fabry
Conception et réalisation
graphique :
L'Atelier/Fred Dupuis

Tiré à 1000 exemplaires
et diffusé auprès des conseils
généraux, CAF, DDASS,
délégations ANAH...
Imprimé sur papier recyclé